

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération
n°71-2021
Point 4.16

Point 4.16 de l'ordre du jour Bourses de mobilité internationale

EXPOSE DES MOTIFS :

Une enveloppe d'un montant de 33 000 € est consacrée par Sciences Po Strasbourg au bénéfice des étudiants en mobilité à l'international au titre de leur 3^{ème} année du diplôme de Sciences Po Strasbourg en 2021/2022.

Conformément à la procédure approuvée par le CA du 16/03/2021, 105 dossiers ont été examinés le 3/05/2021 par une commission composée du directeur de Sciences Po Strasbourg, des directeurs délégués en charge du 1^{er} cycle et des Relations Internationales, du responsable du Service des études et de la scolarité, de Madame Werling, assistante sociale du CROUS et deux enseignants-chercheurs.

Les membres de la commission ont décidé de retenir en liste principale 34 dossiers sur la base de critères sociaux et de leur attribuer les montants suivants (détail en annexe) :

- 1 800 € (dossier n°1 et 2)
- 1 500 € (n°3)
- 1400 € (n°4 à 7)
- 1300 € (n°8 et 9)
- 1200 € (n°10 à 12)
- 1000 € (n°13 et 17)
- 900 € (n°18 et 19)
- 800 € (n°20 à 26)
- 600 € (n°27)
- 500 € (n° 28 et 29)
- 450€ (n°30 et 31)
- 400 € (n°32 à 34)
- 5 dossiers ont également été classés en liste complémentaire (n°35 à 39)

Ce classement a été arrêté sous réserve de la validation par ces étudiants de leur 2^{ème} année du diplôme de Sciences Po Strasbourg, conditionnant le passage en 3^{ème} année.

Compte tenu du contexte sanitaire international et du profil des bénéficiaires, les membres de la commission ont proposé que les bénéficiaires ne seraient pas tenus de rembourser tout ou partie de leur bourse en cas de changement impératif de projet de mobilité.

Si l'un des étudiants retenus ne devait pas remplir cette condition, la procédure de gestion de la liste complémentaire prévoit l'attribution d'une bourse d'un montant de 500 € sur le dossier suivant à partir du dossier n° 35. Si le montant de la bourse attribuée à l'étudiant n'ayant pas validé sa 2^{ème} année est supérieur à 500 €, le solde est versé au dossier suivant dans la limite de 500 €. (ex : si le dossier n°13 est invalidé, la bourse initialement prévue de 1 000 € sera ventilée entre les dossiers 35 et 36 à hauteur de 500 € chacun.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le versement des bourses de mobilité Internationale de Sciences Po Strasbourg selon la grille jointe en annexe.

Résultat du vote :

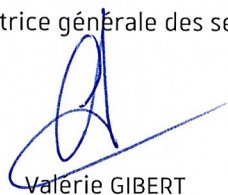
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

**Demandes de Bourse de Mobilité Internationale Sciences Po Strasbourg 2021 Classement
définitif après commission du 3 mai 2021**

NOM	Prénom	Destination 1	Ville 1	Organisme 1	Destination 2	Ville 2	Organisme 2	Rang	Montant attribué
X	Y	CANADA	QUEBEC CITY	Université Laval				1	1 800
X	Y	ITALIE	PADOUE	Università degli Studi di Padova				2	1 800
X	Y	AUSTRALIE	SYDNEY	University of Technology of Sydney				3	1 500
X	Y	LITUANIE	VILNIUS	Vilniaus Universitetas				4	1 400
X	Y	SÉNÉGAL	DAKAR	Radiodiffusion Télévision Sénégalaise	BRÉSIL	RIO DE JANEIRO	Pontifica Universidade Católica do Rio de Janeiro	5	1 400
X	Y	NORVÈGE	TRONDHEIM	Norwegian University of Science and Technology				6	1 400
X	Y	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	PRAGUE	Charles University				7	1 400
X	Y	FINLANDE	HELSINKI	Swedish School of Social Science				8	1 300
X	Y	ITALIE	SIENNE	Université de Sienne				9	1 300
X	Y	TAIWAN	TAIPEI	Soochow University				10	1 200
X	Y	ROYAUME UNI	LEEDS	Leeds University				11	1 200
X	Y	ÉTATS-UNIS	WORCESTER	Holy Cross College				12	1 000
X	Y	RUSSIE	SAINT-PETERSBOURG	Université d'État de Saint Pétersbourg				13	1 200
X	Y	ROYAUME UNI	BELFAST	Queen's University				14	1 000
X	Y	SUISSE	GENÈVE	Université de Genève				15	1 000

X	Y	CANADA	MONTRÉAL	Université de Québec à Montréal				16	1 000
X	Y	Autriche	GRAZ	Karl Franzens Universität Graz				17	1 000
X	Y	JAPON	TOKYO	Tokyo University				18	900

X	Y	CANADA	TORONTO	Glendon Campus of York University				19	900
X	Y	HONG KONG	HONG KONG	Hong Kong Baptist University				20	800
X	Y	CANADA	QUEBEC CITY	Université Laval				21	800
X	Y	JAPON	TOKYO	Université de Hosei				22	800
X	Y	JAPON	TOKYO	Tokyo University				23	800
X	Y	HONG KONG	HONG KONG	Hong Kong Baptist University				24	800
X	Y	ÉTATS-UNIS	MORGANTOWN	West Virginia University				25	800
X	Y	CANADA	MONTRÉAL	Université de Québec à Montréal				26	800
X	Y	ROYAUME UNI	BIRMINGHAM	University of Birmingham				27	600
X	Y	CANADA	QUEBEC CITY	Université Laval				28	500
X	Y	ÉTATS-UNIS	NEW YORK	New York Public Radio	ÉGYPTE	Le Caire	Institut Français du Caire	29	500
X	Y	ALLEMAGNE	BERLIN	Freie universität				30	450
X	Y	ISRAËL	HERZLIYA (TEL AVIV)	Interdisciplinary Center Herzliya				31	450
X	Y	CANADA	TORONTO	Glendon Campus of York University				32	400
X	Y	CANADA	QUEBEC CITY	Université Laval				33	400
X	Y	GRÈCE	THESSALONIQUE	Aristotle University of Thessaloniki				34	400

		CANADA	TORONTO	Glendon Campus of York University				35 (Liste d'attente rang 1)	
		CANADA	QUEBEC CITY	Université Laval				36 (Liste d'attente rang 2)	
		ÉGYPTE	LE CAIRE	Institut Français du Caire				37 (Liste d'attente rang 3)	
		CORÉE DU SUD	SEOUL	Soongsil University				38 (Liste d'attente rang 4)	
		CORÉE DU SUD	SEOUL	Seoul National University				39 (Liste d'attente rang 5)	

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Commission d'attribution des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg

Campagne 2021

La commission d'attribution composée de :

- M. Jean-Philippe Heurtin, Directeur
- Mme Caroline Lehni, Directrice des relations internationales
- M. Emmanuel Droit, Directeur des études du 1^{er} cycle
- M. Olivier Monier, Responsable du Service des Études et de la Scolarité
- Mme Anne-France Delannay, Maître de conférences
- Mme Virginie Roiron, Maître de conférences
- Mme Simone Werling, Assistante sociale au CROUS

Assistée par :

- Mme Catherine Hmaé, Responsable administratif et financier
- M. Denis Louisin, Gestionnaire administratif

s'est réunie le 03/05/2021 afin de statuer sur la répartition des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg au bénéfice des futur.es étudiant.es en 3^{ème} année du diplôme de l'établissement pour l'année universitaire 2021-2022.

L'enveloppe disponible, votée au Conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg du 09/12/2020, s'élève à 33 000 €.

La commission a décidé d'attribuer à 34 étudiant.es une bourse de montants échelonnés sur 12 tranches allant de 400 € à 1800 €. 5 étudiant.es ont été classé.es en liste complémentaire dans le cas où un.e étudiant.e en liste principale ne validerait pas sa 2^{ème} année. Le classement nominatif détaillé est placé en annexe du présent document.

Ce classement a été effectué sur la base du revenu brut global déclaré par chaque étudiant.e lors de son inscription administrative 2020 (ou au moyen de documents justificatifs transmis ultérieurement en cas de changements de situation), additionné au montant de la bourse du CROUS et de la bourse Erasmus+ perçues le cas échéant. Compte tenu du contexte sanitaire international, il a été décidé que les bénéficiaires ne seraient finalement pas tenus de rembourser tout ou partie de leur bourse en cas de changement impératif de projet de mobilité, contrairement à la procédure ordinairement appliquée.

Fait à Strasbourg le 3 mai 2021

Le Directeur